

REPUBLIQUE DU SENEGAL



RENCONTRE REGIONALE DES EXPERTS DE L'UNION AFRICAINE SUR LA PROTECTION SOCIALE

Communication du SENEGAL

Du 9 au 11 juin 2008

SOMMAIRE

- I- CONTEXTE**
- II- PROBLEMATIQUE DE LA PROTECTION SOCIALE**
- III- STRATEGIE NATIONALE DE PROTECTION SOCIALE DU SENEGAL**
- IV- ETAT DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE**
- V- CONCLUSION/PERSPECTIVES**

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

- Le DSRP est une politique économique et sociale qui :
 - détermine à moyen et long terme les objectifs pour la croissance et la réduction de la pauvreté,
- définit des indicateurs sur l'état de la situation économique et sociale et fixe les objectifs annuels et intermédiaires.
 - Les indicateurs et les objectifs sont justifiés par rapport à l'état de la pauvreté
 - Ils sont conformes aux politiques poursuivies dans la stratégie.



VISION



STRATEGIES



MISE EN OEUVRE



OMD
Objectifs du
Millénaire pour le
développement

POES
NEPAD
Orientations UA
Études prospectives

DSRP
Stratégie nationale
de développement
pour la croissance
et la réduction
de la pauvreté

Politiques et Stratégies
sectorielles (PNDS, PDEF
et
Politiques et Stratégies
Multisectorielles (SNEEG)
articulées au DSRP

Financement
Programme d'appui
des partenaires
(appui programme,
appui budgétaire)

Budget
(PTIP/BCI)

CDMT
CDSMT
POS
POR

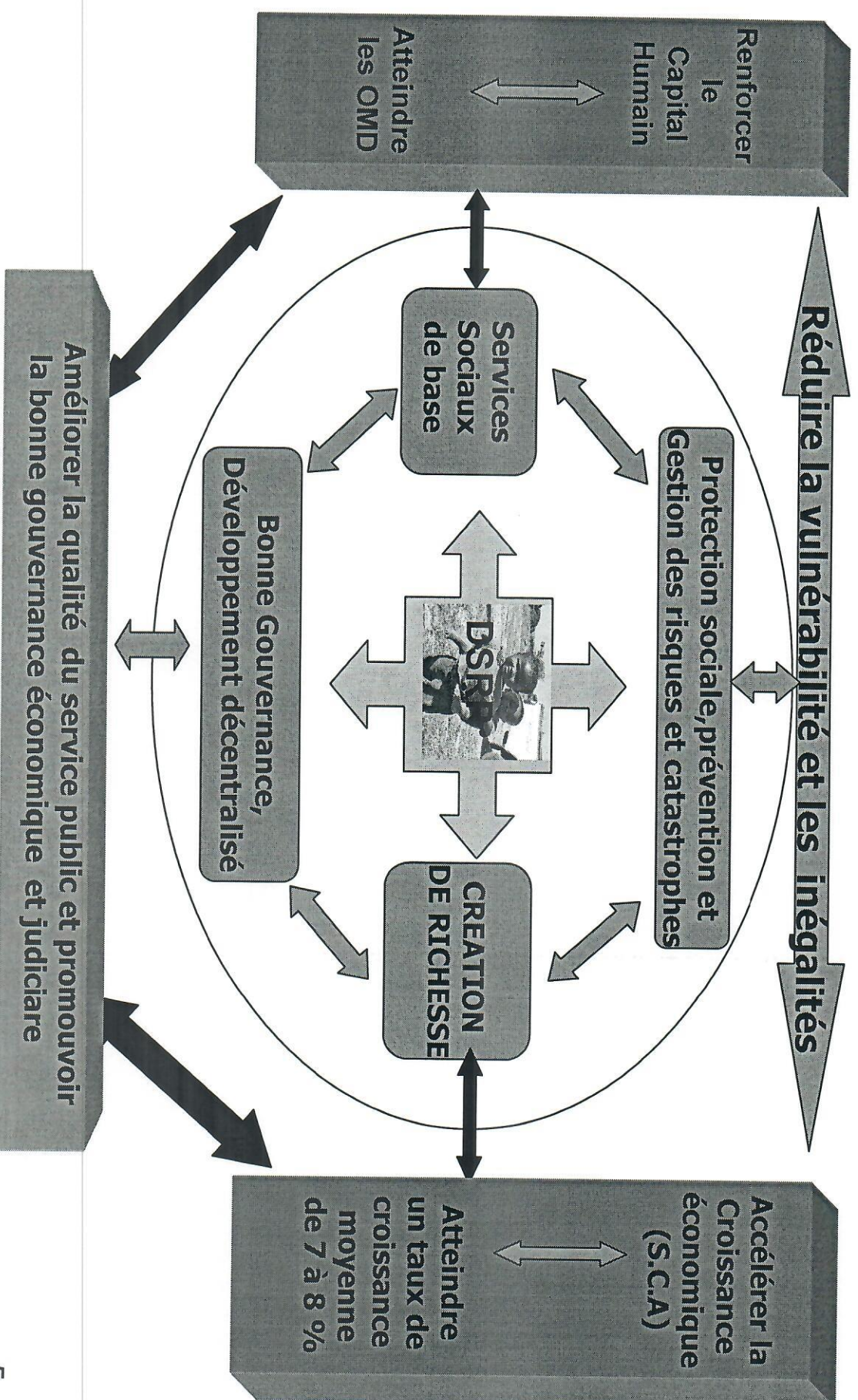
**PROGRAMMES
NATIONAUX**
Programmes sectoriels
ou multisectoriels

CIBLE 2015 (OMD)
Indicateurs d'impacts
(8 objectifs)

INDICATEURS ANNUELS SUR 5 ans
Indicateurs d'impacts
Indicateurs de résultats /objectifs
Indicateurs budgétaires
Indicateurs macroéconomiques

**INDICATEURS ANNUELS
SUR 3ans**
Indicateurs de résultats
/réalisation
/activités/processus
Indicateurs de moyens

OBJECTIFS

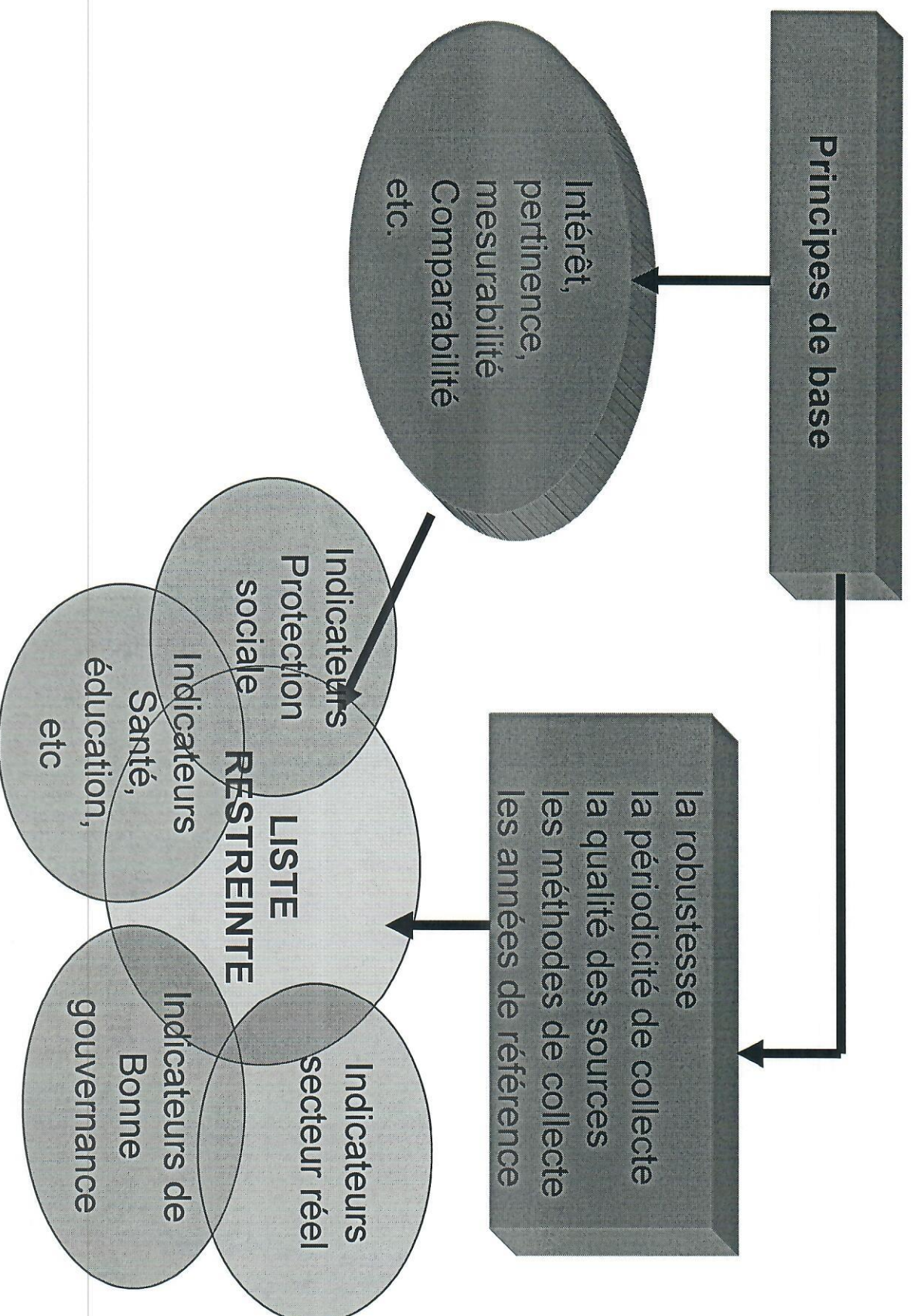


Financement du DSRP

- Engagements des partenaires au développement du Sénégal : 2.000 milliards FCFA 66 millions de FCFA destinés à financer le Plan d'Actions Prioritaires (PAP) du DSRP2 sur la période 2007-2010.
- Les engagements en cours portent sur 879 milliards FCFA, soit 43% de l'enveloppe globale tandis que les engagements nouveaux sont de 1.187 milliards FCFA, soit 57%.
- Les engagements nouveaux déjà affectés : 602,965 milliards de FCFA (50,80%) et, (ii) les engagements nouveaux non encore affectés : 576,035 milliards de FCFA (49,20%) destinés à des projets et programmes (PP) à définir.

INDICATEURS

Un tableau de bord pour le suivi et l'évaluation du DSRP 2



Axe 3 du DSRP II

Protection sociale, prévention et gestion des risques et catastrophes

*Le cadre de sa mise en œuvre est la Stratégie
Nationale de Protection Sociale (SNPS)*



II- PROBLEMATIQUE DE LA PROTECTION SOCIALE AU SENEGAL

- L'analyse des rapport d'avancement 2003 et 2004 du DSRP a fait état d'importants progrès enregistrés dans la mise en œuvre de la SRP, notamment dans les secteurs le l'éducation, de la santé, de l'assainissement, mais elle a également permis d'identifier des insuffisances dans la prise en charge des groupes vulnérables.

- Selon les perceptions des acteurs sociaux et particulièrement les acteurs de la société civile (OSC, Syndicats), les contraintes enregistrées dans le domaine de la protection sociale sont consécutives à la faiblesse des allocations de ressources destinées à des investissements ciblés sur les groupes vulnérables, à la nature multisectorielle des actions et l'absence d'une perspective intégrée dans la conception et le processus de mise en œuvre de la SRP.

- Dès lors il est apparu nécessaire d'inscrire la question des groupes vulnérables dans une perspective globale et intégrée de protection sociale et de gestion des risques majeurs. C'est dans cette optique que le gouvernement a initié depuis 2004, dans le cadre du CSRP (en appui au DSRP) un processus de formulation de la stratégie nationale de protection sociale en vue de la révision du DSRP

- Le diagnostic fait sur la protection sociale au Sénégal a montré l'existence de dispositifs formels de protection sociale basés sur la couverture des fonctionnaires et autres salariés contre les risques (la sécurité sociale (CSS, IPM, IPRES, FNR), les assurances privées, les mutuelles professionnelles complémentaires.

- Ces systèmes formels et non formels connaissent de sérieux problèmes de performance et des limites dans leurs capacités de réponses aux divers besoins de protection sociale et de gestion des risques. Ils sont actuellement sous la contrainte d'une série de défis considérables liés à la nécessité de s'adapter à un monde du travail en mutation, aux nouvelles structures socioprofessionnelles et familiales émergentes, ainsi qu'aux bouleversements démographiques des prochaines décennies.

- Par ailleurs, des questions cruciales se posent en matière de protection sociale notamment (i) la confiance dans les systèmes collectifs, (ii) la transparence dans l'affectation des ressources, l'adaptation de la protection sociale aux évolutions du salariat, l'accès de tous aux progrès médicaux, les coûts importants de la prise en charge médico-sociale, les remboursements insuffisants.

- Pour assurer une cohérence dans les interventions le gouvernement à inscrit la formulation d'une stratégie de protection sociale intégrée dans les priorités du pays et retenu de faire de cette stratégie l'instrument de mise en œuvre des actions de lutte contre la vulnérabilité dans la stratégie¹¹ de réduction de la pauvreté

Questions clé par rapport à la vulnérabilité

- Quels sont les facteurs de vulnérabilité les plus importants?
- Quels sont les groupes qui souffrent le plus de l'impact des chocs / déficit de Protection contre les risques
- Quels groupes sont particulièrement vulnérables ? Qu'est-ce qui les rend vulnérables ? (facteurs économiques, sociaux, institutionnels, structurels,...)
- Où sont localisés ces pauvres et exclus ?

- Comment cet impact peut-il être atténué ?
- Quelles sont les carences des politiques et systèmes mis en place qui empêchent d'atteindre les pauvres ? Par exemple le système de protection sociale et de Gestion des risques et catastrophes
- Comment traduire le diagnostique en stratégies (trans- sectorielles pour
 - réduire la vulnérabilité et le risque,
 - augmenter la résistance,
 - renforcer les capacités de faire face aux facteurs de basculement dans la pauvreté et
- atténuer les impacts des chocs

Les Risques de basculement dans la pauvreté

Les diagnostics du DSRP (enquêtes de perception de la pauvreté) mettent en évidence les « points de rupture » conduisent au basculement dans la pauvreté. Les risques pour les ménages et les individus identifiés sont :

- **Risques naturels : facteurs naturels qui découlent souvent des ruptures dans l'écosystème et de ses conséquences sont les sécheresses successives, l'érosion côtière, l'intrusion marine, la salinisation des terres, dégradation des terres, les inondations, le péril acridien etc.**

- **Risques pour le capital humain (santé et éducation) :**
maladies, blessures, accidents, accident majeurs industriels et autres, invalidité, maladies handicapantes, épidémie, déperdition scolaire, etc.,
- **Risques liés au cycle de vie :** naissance, maternité, vieillesse, désagrégation familiale, décès, etc.
- **Risques sociaux :** crime, violence, soulèvements sociaux, etc.
- **Risques économiques :** chômage, mauvaises récoltes, faillites d'entreprises, effondrement de la production, chocs de la balance des paiements, crise financière, crise du taux de change (dévaluation), etc.

Les défis pour les politiques de lutte contre la vulnérabilité et la pauvreté

- Réduire la vulnérabilité est plus complexe que de juste de réduire la pauvreté monétaire, en effet :
 - Elle évolue dans le temps !
 - Elle varie selon le contexte local géographique
 - Elle est multisectorielle et donc a une dimension systémique :

Si on n'intègre pas ces dimensions, nos efforts pour réduire la pauvreté risquent d'échouer ou d'être renversés



Principes de base d'une politique pour la Réduction des Vulnérabilités

- Une politique qui cible les risques et les vulnérabilités liés au statut social et aux contextes écologiques et économiques
- Les cycles vicieux entre ces risques accroissent encore cette vulnérabilité
- L'absence de protection sociale et de protection contre les risques est l'un des principaux facteurs de maintien des pauvres dans un cercle vicieux de pauvreté et de création de nouveaux pauvres
- L'absence de protection sociale et de protection contre les risques constitue un frein à l'accumulation du capital et à l'investissement

III- LA STRATEGIE NATIONALE DE PROTECTION SOCIALE DU SENEGAL

Axe 3 du DSRP II

Protection sociale, prévention et gestion des risques et catastrophes

*Le cadre de sa mise en œuvre est la Stratégie
Nationale de Protection Sociale (SNPS)*



Objectifs de la SNPS

Objectif Général:

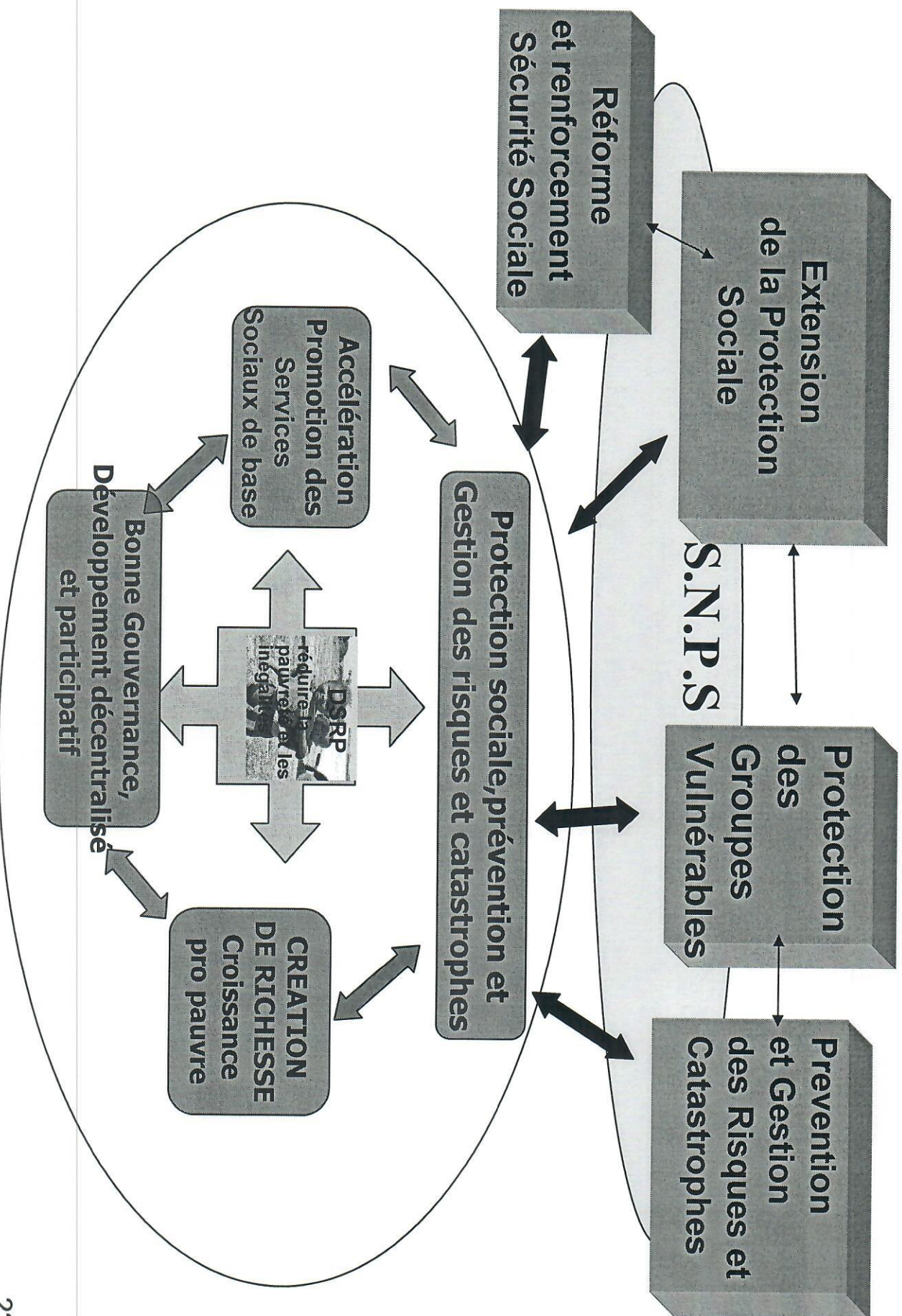
L'objectif général de la SNPS est l'adoption d'une vision globale, intégrée et concertée de la protection sociale, permettant un meilleur accès des groupes vulnérables aux systèmes de protection sociale et aux mécanismes de prévention des risques majeurs et de gestion des catastrophes

Objectifs Spécifiques:

- **Renforcer le système formel de sécurité sociale**
- **Etendre les instruments de protection sociale en faisant passer, le taux de couverture en assurance maladies de 20% à 50 % de la population et en mettant en place un régime de protection sociale qui couvre les risques liés aux calamités pour les ruraux et des régimes qui couvrent les risques pour le secteur informel et artisanal**
- **Atteindre à l’horizon 2015 un taux de vulnérabilité suffisamment faible pour être compatible avec une croissance maîtrisée;**

- **Intégrer la culture de la prévention et de la gestion des risques et catastrophes à tous les niveaux et en particulier dans les politiques nationales, les plans locaux, les projets et programmes de développement et dans les entreprises;**
- **Améliorer la capacité de réponse aux chocs et risques pour les groupes vulnérables;**
- **Assurer l'équité dans la prise en charge des besoins de protection sociale des groupes vulnérables**
- **Assurer la coordination et l'harmonisation des interventions des différents acteurs (partenaires humanitaires et partenaires au développement, secteur informel, société civile et gouvernement) pour une meilleure Réduction des Risques de Catastrophes**

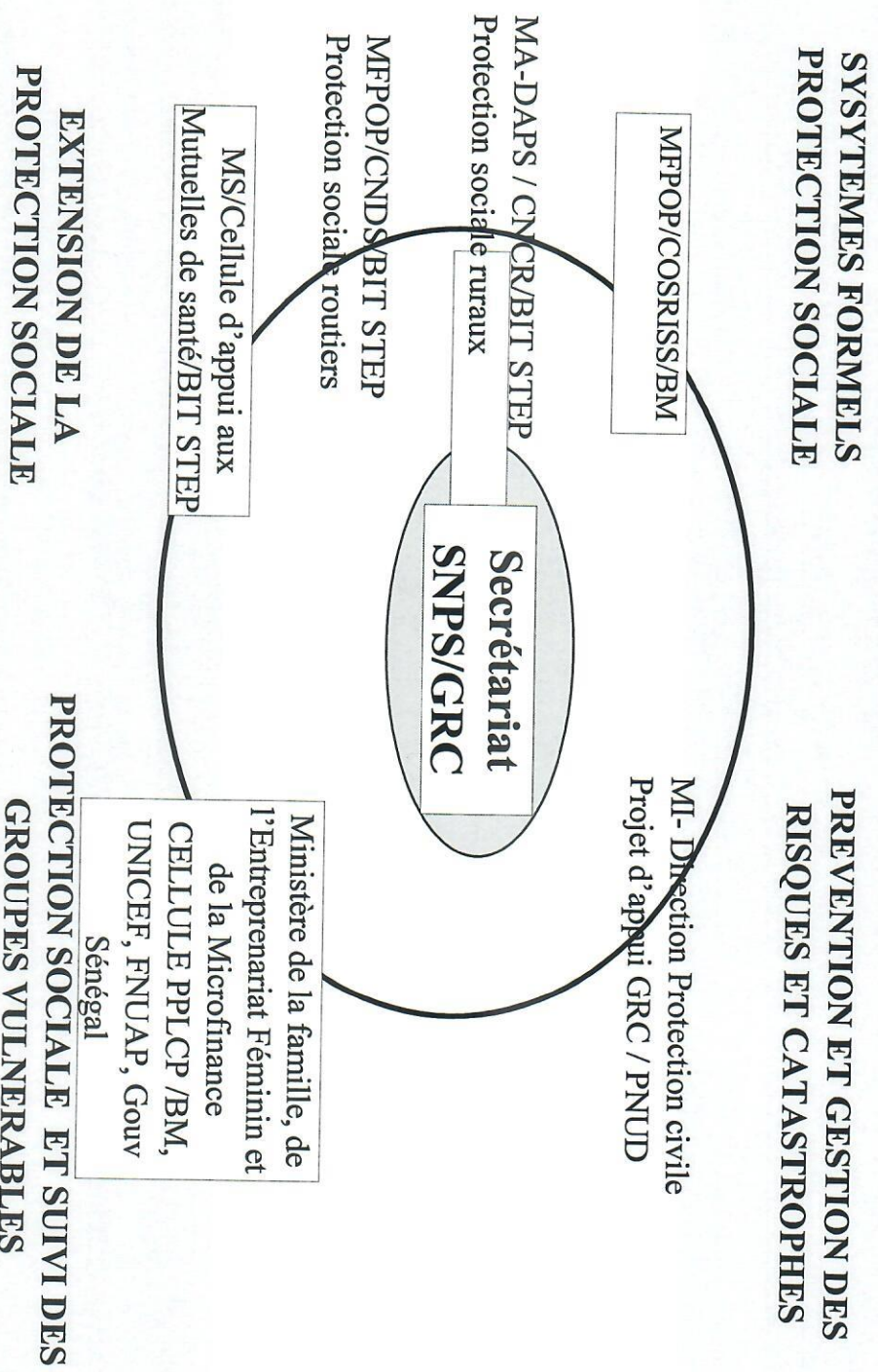
Composantes de la SNPS



Les cibles de la Protection Sociale des Groupes Vulnérables

- **Les personnes Handicapées**
- **Les femmes en situation de vulnérabilité**
- **Les enfants en situation de vulnérabilité(enfants abandonnés ou en conflit avec la loi, talibés, enfants de femmes mendiante, enfants guide des handicapés, enfants de femmes touchées par l'extrême pauvreté, , orphelins du VIH, enfants victimes de la toxicomanie..)**
- **Les personnes âgées ou les aînés**
- **Les jeunes et les adolescents**
- **Les personnes déplacées ou rapatriées**

Dispositif de mise en œuvre et de suivi de la SNPS/GRC



Opérationnalisation de la SNPS

L'opérationnalisation de la SNPS prendra en compte les actions suivantes:

- **Améliorer l'accès aux Services Sociaux de Base pour les Groupes Vulnérables**
- **Renforcer les capacités des acteurs à prévenir et à gérer les risques de catastrophes**
- **Favoriser la mise en place de régimes de protection sociale pour les travailleurs du secteur informel**
- **Améliorer le ciblage, le suivi et l'évaluation des actions orientées vers les groupes vulnérables**
- **Renforcer les mécanismes de transfert direct de ressources aux groupes vulnérables.**

IV- ETAT DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI DE SNPS/GRC

Pilotage

- **Mise en place d'un groupe de travail pour l'axe protection sociale et gestion des risques et catastrophes présidé par la Cellule de Suivi Opérationnel des Projets/Programmes de Lutte Contre la Pauvreté (CSO/PLCP) du Ministère de la Famille, de l'Entreprenariat Féminin et de la Micro Finance (MFEFM) avec quatre sous groupes:**
 - Amélioration des Systèmes Formels de Protection Sociale
 - Gestion des Risques et Catastrophes
 - Extension de la Protection Sociale
 - Protection des Groupes Vulnérables

Le plan de travail du groupe, étroitement articulé à la matrice des mesures du DSRP est validé et mise en œuvre

1. Volet amélioration des Systèmes Formels de Protection Sociale : COSR/ISS

Réalisations :

- Apurement des arrières dus à l'IPRES et à la CSS par les entreprises publiques: 11, 3 milliards
- Audit financier et comptable de l'IPRES et de la CSS
- Propositions de modification des statuts de l'IPRES
- Etude sur la définition d'une nouvelle politique d'investissement des réserves de l'IPRES
- Etude sur l'élimination de la duplication des activités entre la CSS et l'IPRES
- Etude sur l'opportunité et de faisabilité de l'intégration des régimes de retraite gérés par le FNR et l'IPRES

- Etude complémentaire sur le transfert des agents non fonctionnaires de l'Etat, de l'IPRES vers le FNR
- Etude sur les options de réforme structurelle du système de pensions de retraite du Sénégal et le rôle des fonds privés de pensions
- Etude complémentaire sur les modalités de mise en place de régime de retraite supplémentaire au Sénégal
- Etude sur les conditions de vie des personnes du 3ème âge (en cours)

2. Volet Gestion des Risques et Catastrophes

- Démarrage du Projet « Appui au Programme National de Prévention, Réduction des Risques *Majeurs et Gestion des Catastrophes Naturelles* » financé par le Gouvernement du Sénégal et le PNUD a démarré ses activités en Septembre 2007 (Appui Technique et Financier)
 - Signature en 2008 du décret portant création de la plateforme nationale de réduction des risques de catastrophe.
 - Mise en place d'une banque de données nationale sur la Réduction des risques de catastrophes ainsi qu'un système national d'alerte précoce avec un focus sur les risques et catastrophes.
 - Plan de Travail Annuel (PTA) basée sur une approche GAR à l'issue d'un processus participatif (atelier de planification opérationnelle).
- Le recensement des systèmes sectoriels de gestion des risques de catastrophes et des systèmes de prévention et d'alerte existant au niveau national est en cours. Il s'agit de mettre en place une base de données nationale sur la Réduction des risques de catastrophes ainsi qu'un système national d'alerte précoce avec un focus mis sur les risques d'inondation, les risques

3. Volet extension protection sociale

- **Programme protection sociale des ruraux avec le ministère en charge de l'agriculture: Régime de Protection Social Agro-Sylvo-Pastorale (RPS-ASP)**
 - **Projet de décret relatif à la mise en place du Régime de Protection Sociale des ruraux**
 - **Projet de modèle -type de statuts de la Caisse Centrale de Protection sociale Agro-Sylvo-Pastorale**
 - **Arrêté instituant la branche assurance- maladie du régime de Protection sociale Agro-Sylvo-Pastorale**
 - **Rapport de présentation des textes relatifs au régime d'assurance- maladie pour les personnes exerçant les métiers de l'agriculture**

- **Programme protection sociale des routiers**
 - Le processus de mise en place d'un système d'assurance maladie des routiers coordonné par le Comité national du Dialogue social et soutenu par le BIT
 - L'étude de faisabilité pour la mise sur pied d'une mutuelle de santé est terminée et la phase test a démarré avec la tenue de l'assemblée générale constitutive de la première mutuelle
 - En attendant la mobilisation des ressources additionnelles devant financer le processus, le BIT s'est engagé à prendre en charge les frais de démarrage et quelques équipements.

4. Volet protection des groupes vulnérables :

Personnes âgées

- **Plan SESAME**, vise à assurer des soins gratuits aux personnes âgées de 60 ans et plus dans toutes les structures de santé publique (gratuité totale pour les retraités en prenant en charge la cote part qui leur incombait, d'une part, et d'autre part, prise en charge gratuite pour les 70% de personnes âgées qui n'ont jamais bénéficié de couverture médicale). Effectivité de son application sur l'ensemble du territoire national.

■ Femmes et Enfants

- **Le programme Case des tout petits vise à assurer une meilleure prise en charge de la petite enfance à travers la mise en place d'un cadre nouveau d'éducation et d'épanouissement pour tout enfant âgé de 0 à 6 ans.**

Il préconise une approche holistique et intégrée du

Développement de la Petite Enfance en mettant à profit

plusieurs volets pour satisfaire les besoins du jeune enfant : éducation, santé, nutrition, protection, environnement etc...

Réalisations : (1) l'accès à l'enseignement préscolaire a été démocratisé avec ce programme (même dans les zones

rurales les plus reculées, les enfants issus de familles pauvres bénéficient des avantages de l'initiation comme leurs

camarades en milieu urbain), (2) il y a une décentralisation du programme, mais surtout une amélioration de système élémentaire d'enseignement.

- **Programme de lutte contre les pires formes de travail des enfants**
- **Programme de Promotion des Droits des Femmes et des filles** : Renforcer les capacités des institutions spécialisées de prise en charge des enfants en situation de vulnérabilité (enfants de femme mendiante, enfants guide des handicapés, enfants des femmes touchées par l'extrême pauvreté, orphelins du VIH, enfants victimes de la toxicomanie, talibés, enfants abandonnés ou en conflit avec la loi)
- **Programme de renforcement des structures et centres spécialisés sur les enfants en délinquance (centre sauvegarde, AEMO, ateliers spécialisés)**
 - . Appui aux 45 CPRS (46154)
 - . Développement de filières de formation dans les daaras et renforcement des capacités des maîtres coraniques pour une meilleure gestion du cadre de vie des talibés
 - . Appui aux structures et associations de prise en charge des enfants

- **Programme accouchements et césarienne** : mise en oeuvre des actions consignées dans la « feuille de route multisectorielle pour accélérer la réduction de la mortalité et de la morbidité maternelles et néonatales au Sénégal, 2006 – 2015 » (renforcement des programmes de formation, augmentation de la disponibilité et de l'accessibilité des services de santé maternelle et néonatale (SMN) de qualité, renforcement de la Planification familiale et des soins obstétricaux néonataux d'urgences)

- **Programme de Promotion des Droits des Femmes et des filles** : développement et mise en oeuvre des activités de sensibilisation contribuant à l'élimination des violences et pratiques néfastes faites aux petites filles et aux femmes et Développement d'un plan de communication pour un changement de comportement à leur égard

- Programme de renforcement de la Nutrition

- * Extension de la couverture (50%) des activités de nutrition communautaire dans les zones rurales**
- * Promotion du développement des activités de nutrition dans les secteurs de la santé et de l'éducation**
- * Renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles et planification et gestion des interventions de nutrition**

■ **Personnes handicapées**

- Le programme de réhabilitation communautaire des handicapés RBC qui vise:

la réadaptation, l'égalité des chances, la réduction de la pauvreté et l'intégration sociale des personnes handicapées en

- * Fournissant des services de réadaptation fonctionnelle aux personnes handicapées ;

- * Accroissant leur accès aux services de base ;

- * Accroissant les capacités des Organisations de Personnes Handicapées

En 2006, le programme RBC a permis de:

- * appareiller 1050 personnes handicapées pour un montant de 100 millions francs CFA (*fauteuils roulants, de voiturettes, de béquilles, de prothèses, d'appareils auditifs et optiques*).

- * financement d'un (1) million de francs CFA pour 150 GIE sélectionnés ; ce qui a permis de toucher près de 15 000 personnes handicapées grâce a micro-crédit alloué

En 2007, le programme RBC a dégagé que 100 millions

- La gratuité des soins aux aveugles et aux membres de leur famille

■ **Personnes malades (chroniques)**

- Prise en charge gratuite de soins et de médicaments pour SIDA (antirétroviraux)
- Prise en charge gratuite de soins et de médicaments pour maladies chroniques, tuberculose, etc
- Subvention coûts des traitements: antipaludéens; diabétiques (insuline), anticancéreux, de l'insuffisance rénale, des cardiopathies ;

▪ LES PLCP DU MFEFEM

- AFDS/Agence du Fonds de Développement Social

* Le programme de l'Agence du Fonds de Développement Social

« AFDS » a été financé par la Banque Mondiale pour un montant de 30 Millions de dollars US soit 24 Milliards de FCFA pour une durée de 5 ans. Ledit projet a été fusionné avec le PNIR pour donner le PNDL.

- PLCP/BAD/ Programme de Lutte Contre la Pauvreté

* Le projet PLCP/BAD a été financé par la Banque africaine de

Développement, le Fonds Nordique de Développement et l'Etat du

Sénégal pour un montant de 18 Millions Unités de compte soit 15 Milliards de FCFA pour une durée de 5 ans. Le projet a été clôturé depuis juin 2007.

une deuxième phase d'un montant de 16,7 millions de compte est en cours de préparation.

- PAREP/ Programme d'Appui à la Réduction de la Pauvreté

* Le programme PAREP est financé par le PNUD, la Coopération

Luxembourgeoise et l'Etat du Sénégal pour un montant de 4,5 Millions dollars US pour une durée de 4 ans. Clôturé en décembre 2007, une₃₉ deuxième phase est en préparation.

■ Suivi/Evaluation des PLCP

Application de Suivi Évaluation des PLCP

http://inspron/TEST/interfaces/menulmenu_princ.php?id_session=eeee1d869eeee4&unqid=44a1d86a5 - Microsoft Internet Explorer

Fichier Edition Affichage Favoris Outils ?

Précédente

Rechercher

Favorites

Adresse

http://inspron/TEST/interfaces/menulmenu_princ.php?id_session=eeee1d869eeee4&unqid=44a1d86a5438

SITUATIONS DE REFERENCE

Communautés rurales

Village

SUIVI DES ACTIVITES

Créer

Consulter / modifier

INDICATEURS

PLANS DE TRAVAIL

TABLEAUX EXCEL

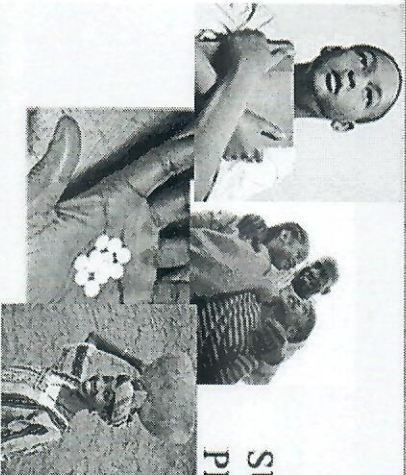
CONFIGURATION DU SITE

Références

Autorisations

CELLULE DE SUIVI DES PROJETS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

SUIVI EVALUATION DES PROJETS ET PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE



SUIVI/EVALUATION DES PROJETS ET PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE



CELLULE DE SUIVI DES PROJETS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

MINISTERE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE ET DU DEVELOPPEMENT SOCIAL

Se déconnecter

40

Saisie situation de référence village

http://insp.on.tn/tes/interfaced/menue/menue_principal.php?id_session=eeceee1d869eece4&unqid=44a1d86a5 - Microsoft Internet Explorer

Fichier Edition Affichage Favoris Outils ?

Précédente Recherche Favoris

Adresse http://insp.on.tn/tes/interfaced/menue/menue_principal.php?id_session=eeceee1d869eece4&unqid=44a1d86a5438

CHARTRE DE SUIVI DES PROJETS DE LUTTE CONTRE LA MALADIE
SUIVI EVALUATION DES PROJETS ET
PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE
LA PAUVRETE

ENQUETE SITUATION DE REFERENCE DES ZONES D'INTERVENTION QUESTIONNAIRE VILLAGE

I. Identification	II. Socio-Démographie et Groupes vulnérables	III. Education	IV. Santé	V. Electricité / Eau	VI. Activités génératrices de revenu et Micro finance	VII. Lutte contre la pauvreté
Région	Aucune région sélectionnée					
Département	Aucun département sélectionné					
Arrondissement	Aucun arrondissement sélectionné					
Communauté rurale	Aucune communauté rurale sélectionnée					
Village	Aucun village sélectionné					
Enquêteur						
Date de collecte						

Se déconnecter

Enregistrer Annuler Aperçu Liste Fermer

Terminé

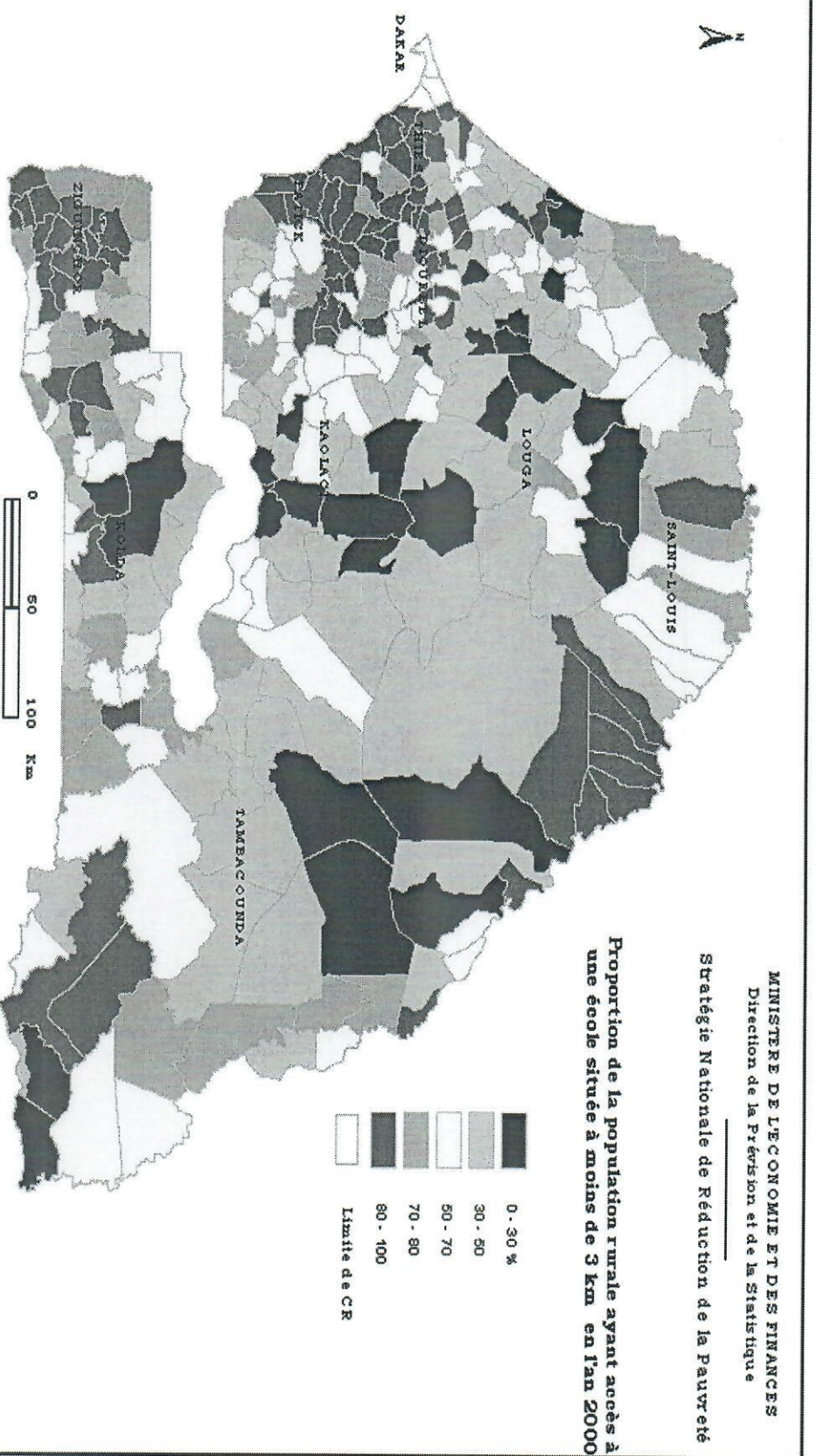
Présentation 2

Intranet local

FR 01/01/2001

41

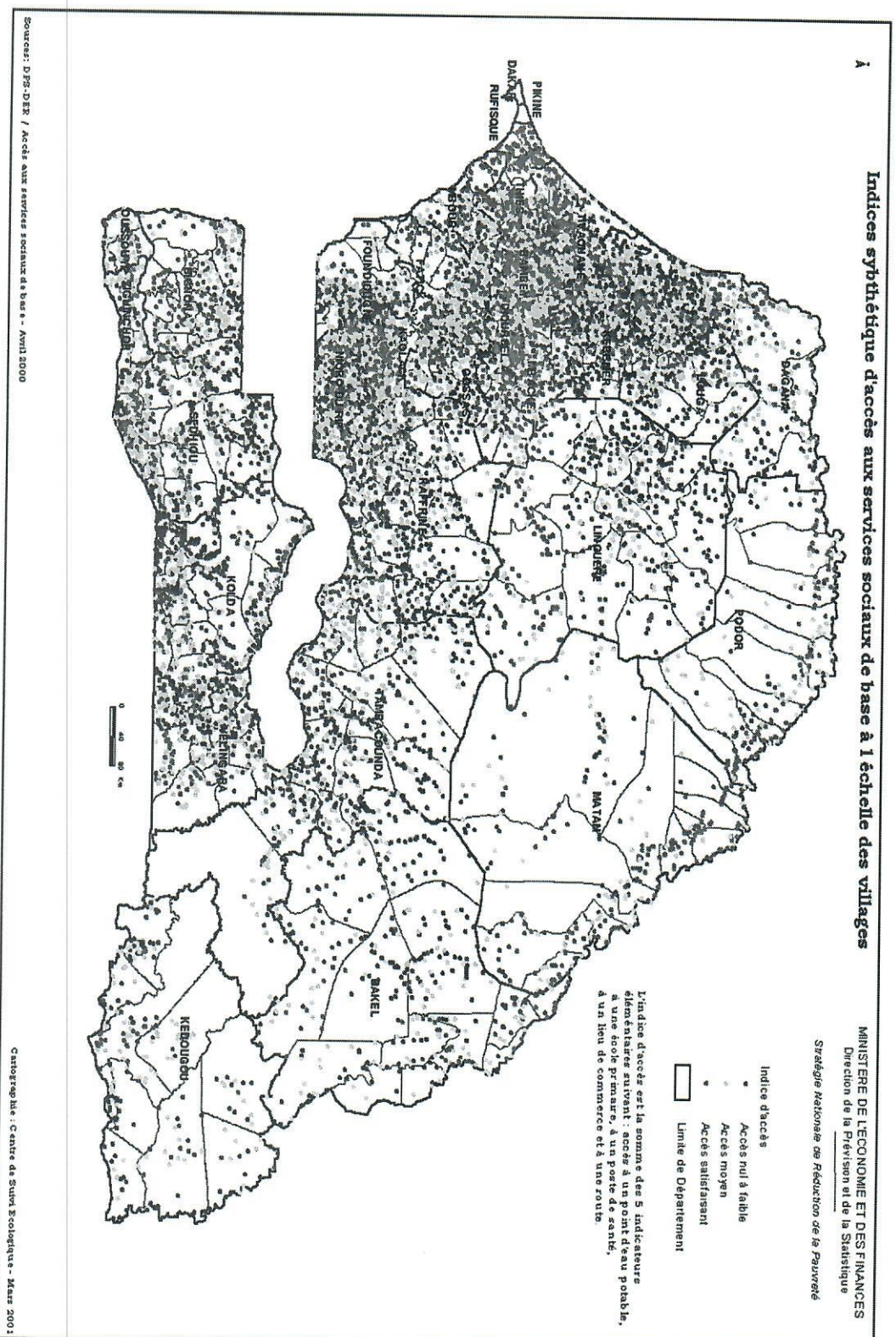
Cartographie de la Pauvreté des zones d'intervention des PLCP



Sources : DPS-DEP / Accès aux services sociaux de base - Avril 2000

Cartographie : Centre de Suivi Ecologique - Mars 2001

Accès aux Services Sociaux de Base en 2000



Les Limites et Contraintes

- **Priorités non inscrites dans le schéma de financement prioritaires**
- **Retard dans la formulation des programmes**
- **Absence de porteurs clés**
- **Faible appropriation par les ministères clés**
- **Instabilité institutionnelle**
- **Caractère multisectoriel par rapport à l'approche ministérielle/sectoriel**
- **Absence de dispositif fonctionnel de coordination et de suivi budgétaire**

V- CONCLUSION / PERSPECTIVES

- **Mettre en œuvre un cadre de partenariat pour la mise en cohérence et la synergie**
- **Saisir l'opportunité du groupe III pour la mise en œuvre de ce cadre de partenariat pour :**
 - **Redynamiser le pilotage de la SNPS/GRC**
 - **Mettre en place un secrétariat exécutif autonome de la SNPS/CR**
 - **Mettre en œuvre un processus d'appropriation nationale de la SNPS/GRC ;**
 - **Coordonner et assurer la mise en synergie/ complémentarité et le suivi des actions ;**
 - **Assurer l'alignement des programmes sur les orientations du DSRP2**
 - **Appuyer les ministères sectoriels à conduire à terme la formulation des programmes,**

- Assurer une bonne prise en compte dans le processus budgétaire des programmes de PS et GRC;
- Assurer le suivi multisectoriel et les évaluations concertées pour rendre compte des progrès en matière de protection sociale dans le cadre du DSRP2, du CSRP entre autres;
- Renforcer les capacités institutionnelles des acteurs nationaux;
- Pour le financement saisir l'opportunité de l'existence de ressources d'engagements nouveaux non encore affectés de bailleurs (Banque Mondiale, BOAD, France, BID, Japon, BAD, Système des Nations Unies, Canada) pour le financement de la protection Sociale. Ces ressources doivent être affectées à des projets et programmes dont l'identification et la préparation s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Actions Prioritaires (PAP) du DSRP II et des cadres de coopération de nos partenaires au développement.
- Il conviendra d'accélérer la préparation de ces projets et programmes grâce notamment à l'instruction diligente des requêtes de financement soumises aux partenaires et à la formulation par les Ministères Techniques de projets et programmes bancables.